

Maraud'IN

La maraude d'inclusion numérique

Appel à candidature 2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Présentation du projet Maraud'IN

Contexte et constats

A l'horizon du tout numérique d'ici 2022, un grand nombre de personnes se trouvent éloignées du numérique (13 millions)¹ et certaines cumulent précarité sociale et précarité numérique (5 millions)². La dématérialisation des démarches administratives et la place croissante du numérique dans la société conduisent à une évolution des besoins des personnes à la rue et viennent transformer les pratiques et missions des maraudes qui les accompagnent. Bien que se trouvant dans une situation d'extrême précarité, les personnes sans-abri ne sont pas pour autant déconnectées du numérique ; l'étude de Solinum³ constatant que 91 % des personnes interrogées possèdent un téléphone mobile et 71 % un smartphone. En revanche, des disparités d'accès et d'usages du numérique s'observent et des problématiques inhérentes à leurs conditions de vie viennent compliquer leur accès au numérique.

Le contexte sanitaire actuel est venu par ailleurs exacerber ces inégalités d'accès au numérique que ce soit dans la continuité du lien social ou dans l'accès aux droits sociaux et a fait du numérique un élément essentiel dans la vie quotidienne, mettant en avant un enjeu primordial d'apprentissage et de développement des connaissances des personnes qui en sont éloignées. Les maraudes ont pu dresser ces constats lors de cette crise. A leur rôle essentiel dans l'accès aux biens de première nécessité, s'ajoutent désormais l'accès et l'accompagnement au numérique des personnes à la rue.

Le projet Maraud'IN, mis en place par la Fédération des acteurs de la solidarité, a pour but de rendre le numérique accessible à toutes et tous. Il vise à permettre aux maraudes existantes de devenir de véritables maraudes d'inclusion numérique, grâce à une formation et un équipement adapté. Ces maraudes d'inclusion numérique pourront ainsi répondre aux besoins observés chez les populations à la rue, tels que le chargement de leur portable, une connexion internet, un accompagnement pour les démarches en ligne, un accès aux informations et au lien social.

Objectifs du projet Maraud'IN

L'expérimentation du projet Maraud'IN a été lancée en 2021, portée par 6 associations situées en territoire rural, urbain et ultramarin. La seconde année d'expérimentation qui se lance a vocation à intégrer 15 nouvelles structures au sein du projet.

Ce projet vise à répondre aux objectifs suivants :

- **Développer l'accompagnement des personnes à la rue par l'usage du numérique** avec pour ambitions de favoriser leur accès aux droits (démarches en ligne, ouverture d'un coffre-fort numérique, etc.) et de les aider à sortir de leur isolement grâce au numérique (maintien des liens familiaux, réseaux sociaux, information, accès à des contenus culturels etc.) ;
- **Faire monter en compétences les maraudeurs professionnels comme bénévoles** sur le sujet de l'inclusion numérique des personnes sans-abri ;

¹ Chiffre de la mission société numérique (stratégie nationale pour un numérique inclusif)

² Chiffre d'Emmaüs Connect

³ Précarité Connectée - Les sans-abri et le numérique : équipements, usages et compétences numériques des personnes sans-abri en France en 2018. L'enquête a reçu la participation de 16 villes dans 12 départements et de 285 personnes sans-abri (ont été prises en compte les personnes hébergées temporairement).

- **Donner des ressources (théoriques, pratiques) aux maraudes** pour qu'elles apportent une réponse la plus adaptée possible aux personnes sans-abri ;
- **Favoriser l'accès des personnes sans-abri à une connexion** par l'équipement des maraudes en outils numérique ;
- **Venir en complémentarité des accueils de jour et des lieux de la médiation numérique, favoriser la coopération entre ces deux secteurs** et proposer une orientation aux personnes qui le souhaitent pour un accompagnement plus complet.

1. Actions et moyens d'accompagnement prévus par le projet Maraud'IN pour les maraudes participantes

Le projet est pensé pour s'intégrer aux maraudes existantes et propose de :

- **Equiper les maraudes** en matériel numérique (tablettes avec forfaits 4G, téléphones portables à dispositions pour les personnes à la rue, batteries nomades et casiers de rechargement de téléphones portables) **à hauteur de 5.000 euros** ainsi que d'un casier de recharge de téléphone portable pour l'accueil de jour ;
- **Former les maraudeurs**, professionnels comme bénévoles, à la médiation numérique ; formation **prise en charge par la Fédération** ;
- Sensibiliser à l'inclusion numérique au sein du secteur de la veille sociale, à travers la diffusion de vidéos et **d'un guide de sensibilisation** sur les questions d'inclusion numérique et d'accompagnement des personnes en grande exclusion ;
- **Mettre à disposition une boîte à outils Maraud'IN** comportant des ressources en lien avec la formation dispensée dans le cadre du projet et avec l'accompagnement numérique des publics rencontrés (incluant des cartographies de lieux ressources pour assurer une réponse aux besoins d'orientation des personnes sans-abri) ;
- **Animer un réseau de maraudes** faisant partie du projet Maraud'IN, pour permettre des échanges et des temps de travail commun pour mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.

2. Prérequis pour intégrer le projet Maraud'IN

Pour intégrer le projet Maraud'IN, il est nécessaire pour les associations candidates de :

- **Porter un dispositif de maraudes et d'accueil de jour** (avec possibilité de mutualiser les dispositifs entre deux associations) ;
- **S'équiper en matériel numérique** en amont des formations et ce en lien avec les besoins identifiés sur le territoire conformément au cahier des charges des équipements élaboré par la Fédération et grâce à la dotation prévue à cet effet;
- **Participer à la formation des maraudeurs** professionnels et bénévoles qui se déroulera sur deux jours espacés d'un mois au sein de votre structure (jauge maximale de 12 personnes), animée par un formateur ayant suivi la formation de formateurs dispensée par la FAS;
- **Participer à des actions de valorisation du projet** pouvant impliquer l'accueil des membres de l'équipe de la FAS et/ou de ses partenaires au sein de votre structure (notamment dans le cadre d'action de communication du type tournage de vidéo de sensibilisation) ;
- **Participer activement à l'évaluation continue du projet** en complétant l'outil de reporting du projet mis à disposition par la FAS et en assistant aux réunions biennuelles de suivi, à la réunion d'évaluation à la fin de l'expérimentation et au webinaire de restitution auprès des partenaires du projet ;

- Participer à l'évaluation finale de l'expérimentation du projet Maraud'IN notamment en participant à des entretiens qualitatifs.

3. Calendrier prévisionnel du projet Maraud'IN

Sélection des structures participants au projet	Mars / Avril 2022
Réunion d'accueil des structures (visio)	Fin avril 2022
Equiperment des structures	Mai 2022
Formation des maraudes	Juin/Juillet 2022
Evaluation du projet	-réunion biannuelle juin 2022 -réunion biannuelle septembre 2022 -réunion d'évaluation finale du projet courant décembre 2022 -webinaire de restitution courant janvier 2023

4. Modalités de candidature au projet Maraud'IN

Pour candidater au projet Maraud'IN, nous vous invitons à compléter et renvoyer le questionnaire avant le 8 avril 2022 à Nathalie Crouzet (nathalie.crouzet@federationsolidarite.org) et à Sarra Cheklab (sarra.cheklab@federationsolidarite.org).

5. Critères de sélection des participants

Ce projet s'adresse aux adhérents de la FAS.

Les candidatures seront sélectionnées dans l'objectif de représenter les différentes situations d'activité (urbain, rural,...) et de couvrir l'ensemble du territoire.

L'engagement à participer activement à l'ensemble des phases de l'expérimentation est une condition indispensable à l'adhésion au projet Maraud'IN ; ce qui implique de mobiliser l'ensemble des interlocuteurs internes pertinents (direction, chefs de service, intervenants sociaux, bénévoles ...) de votre structure pour pouvoir le faire vivre. Sera également pris en considération la connaissance des enjeux globaux sur votre territoire des inégalités d'accès au numérique des publics accompagnés et la pertinence des besoins identifiés pour y remédier.



Avec le soutien des

